

Message de l'ARAC

19 mars 2016

54^e Anniversaire du « 19 mars 1962 »

Pour un 19 mars, plus que jamais, jour de mémoire, de Paix et d'Amitié

Il y a 54 ans se terminait la dernière guerre coloniale menée par la France.

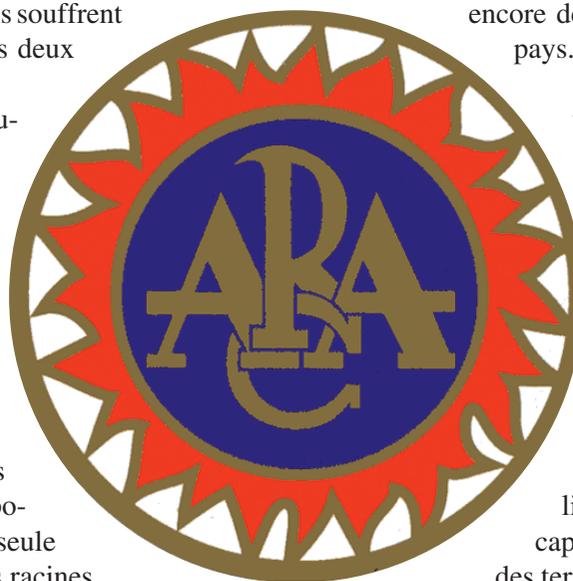
Il y a 54 ans, après les accords d'Evian du 18 mars, signés par le gouvernement français et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, le cessez-le-feu était proclamé, le 19 mars 1962, acté massivement par le peuple français lors du référendum du début avril.

En cette journée commémorative, aujourd'hui reconnue officiellement comme « *Journée Nationale du Souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc* » fruit de 50 ans d'actions communes des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, les plus clairvoyantes, nous n'oublierons jamais ces huit années de souffrance et de deuil subis par deux peuples dont les Histoires étaient, sont et seront toujours solidaires.

Les peuples français et algériens souffrent
sées de ce drame vécu par nos deux

encore de blessures pas toujours cicatri-
pays.

Mais, à la mémoire, doit s'ajou-
ceux qui entretiennent les sé-
notre présent (racisme,
réhabilitation des crimi-
mieux aller de l'avant vers
coopération mutuellement
et l'Algérie.



ter la volonté de combattre
quelles empoisonnant encore
haine, violence, xénophobie,
nels de l'OAS etc...) pour
un avenir d'amitié et de
avantageuse entre la France

Car il est plus que temps,
passé, qu'un traité de paix et
situation, les rapports entre nos
serve de socle à une nouvelle po-
tion économique et culturelle, seule
son terreau, qui constituent les racines
glantant le monde.

que chacun assume son
d'amitié vienne régulariser la
deux pays. Que cet acte majeur
litique de solidarité, de coopéra-
capable de combattre la misère et
des terrorismes et des violences ensan-

Enfin, nous exigeons l'abrogation de la loi du 23 février 2005 justifiant le rôle colonialiste de la France au service des enjeux géopolitiques de la finance... Dans la foulée, il y a lieu d'obtenir l'abrogation, du décret fixant au 5 décembre de chaque année « une commémoration », sans rapport historique, avec le cessez-le-feu qui a permis la fin de la guerre d'Algérie et qui entretient encore la confusion dans l'opinion publique et la division dans le mouvement combattant.

L'ARAC appelle au respect de l'autodétermination de chaque peuple dans la construction de son avenir.

Villejuif, le 16 février 2016

Vous pouvez photocopier ce texte et le distribuer le 19 mars.